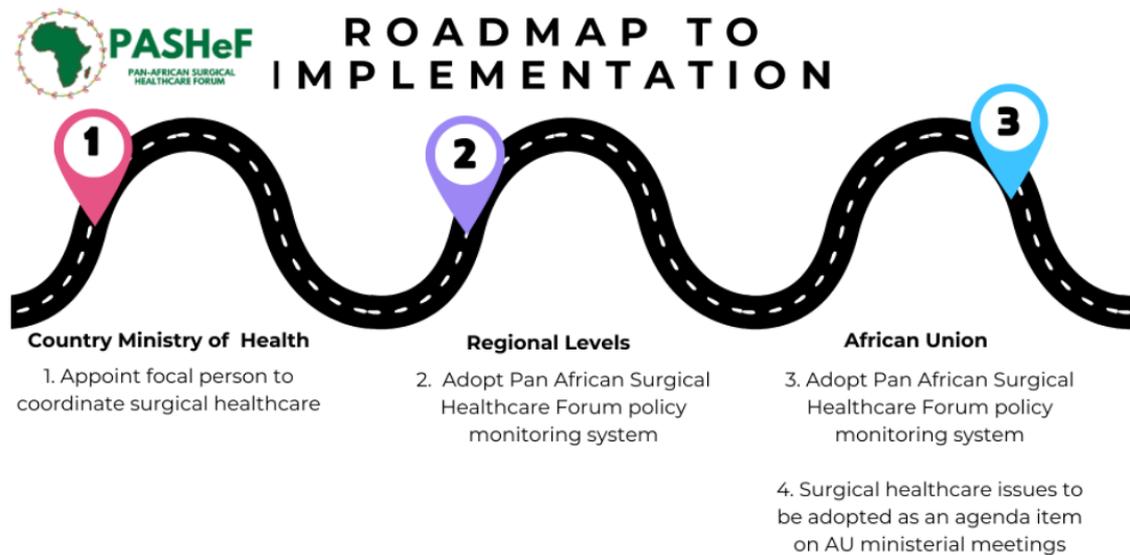


French

Feuille de route pour la mise en œuvre des déclarations de consensus du Forum panafricain sur les soins chirurgicaux 2023



The Pan African Surgical Healthcare Forum

Nous, les ministres africains de la santé et les représentants des ministres de la santé, sommes convenu que la feuille de route pour la mise en œuvre du consensus du Forum Panafricain sur les soins de Santé Chirurgicaux comprendra les activités suivantes aux niveaux national, régional et continental.

Action Nationale

1. Nous nous engageons à créer une équipe nationale dans chaque pays pour élaborer ou mettre à jour les plans/politiques nationaux de soins de santé chirurgicaux.
2. Nous nous engageons à améliorer l'infrastructure chirurgicale dans nos pays.

3. Nous nous engageons à améliorer les structures de la chaîne d'approvisionnement dans nos pays.
4. Pour assurer un leadership et une gouvernance adéquats au niveau national, nous convenons que chaque pays établira un leadership clair pour les soins chirurgicaux et d'anesthésie au sein du ministère de la santé. Chaque pays encouragera également la collaboration intersectorielle pour soutenir les soins de santé chirurgicaux.
5. Nous, les États membres, nous engageons à impliquer les parties prenantes dès le début du processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans et politiques nationaux de soins de santé chirurgicaux, qui comprendront les communautés, les collectivités locales, le secteur privé, les ONG, la société civile, le monde universitaire, les sociétés professionnelles et les organisations internationales.
6. Nous nous engageons également à renforcer les partenariats équitables, transparents et spécifiques au contexte avec les organisations internationales, les organismes régionaux et les partenaires de développement.
7. Nous impliquerons nos communautés dans la planification, la mise en œuvre et le leadership en matière de planification et d'élaboration de politiques chirurgicales, et nous mettrons l'accent sur le plaidoyer au niveau communautaire pour la prévention et le traitement des maladies nécessitant des interventions chirurgicales.
8. Nous nous engageons à développer les effectifs chirurgicaux dans nos pays en mettant l'accent sur l'ensemble des soins de santé chirurgicaux, de la prévention aux soins périopératoires en

passant par la réadaptation et les soins palliatifs. Nos stratégies mettront l'accent sur le renforcement des capacités, la qualité des soins, l'accès aux soins et la durabilité.

9. Nous nous engageons à plaider en faveur du financement des soins de santé chirurgicaux et à mettre en œuvre des régimes d'assurance maladie couvrant les pathologies sujettes à la chirurgie dans le cadre des prestations de soins de santé dans chaque État membre. Les ministères de la Santé plaideront en faveur de budgets dynamiques et progressifs pour les soins de santé chirurgicaux à tous les niveaux, en coordination avec les parties prenantes concernées comme les ministères des Finances, tout en mettant en place des mécanismes de financement des soins de santé chirurgicaux innovants et durables.

Activités Régionales

10. Pour le suivi et l'évaluation, les régions élaboreront des outils clairs de suivi et d'évaluation des soins de santé chirurgicaux avec des indicateurs et cela sera aligné sur l'assurance de la qualité. Nous établirons également un système de suivi de la politique panafricaine/régionale des soins de santé chirurgicaux composé des États membres. Nous collecterons, consoliderons et utiliserons également les données pour faire progresser la recherche sur les soins de santé chirurgicaux.
11. Nous nous engageons à une collaboration régionale et encourageons les partenariats pour le partage des ressources et l'échange de l'expertise, y compris la mise en place de pools

régionaux et de centres d'excellence en soins de santé chirurgicaux.

12. Nous nous engageons à diffuser mutuellement les réussites et les expériences en matière de planification/élaboration de politiques chirurgicales entre les pays africains.
13. Nous nous engageons à organiser le PASHeF comme une plateforme annuelle permettant aux pays de partager leurs expériences et leurs prises de décision dans des sites nationaux alternés en Afrique et d'engager des partenaires mondiaux. Nous assurerons la représentation de chaque État membre africain au PASHeF.

Continental

14. Nous nous engageons à renforcer les services de soins de santé chirurgicaux essentiels et d'urgence.
15. Nous plaidons également pour l'adoption du Forum panafricain sur les soins de santé chirurgicaux en tant qu'organe consultatif, de suivi et d'évaluation des politiques de l'Union Africaine.
16. Nous nous engageons à sensibiliser la communauté aux soins de santé chirurgicaux. Nous utiliserons les médias et les dirigeants locaux comme influenceurs positifs pour les plans/politiques et services de soins de santé chirurgicaux, et plaiderons pour l'amélioration des systèmes chirurgicaux en tant que problème de santé publique.

Approuvé à Kigali le 17 septembre 2024.